
Tomas Max Martin, Gilles Chantraine (Eds.), Prison
Breaks. Towards a Sociology of Escape

London, Palgrave Macmillan, Palgrave Studies in Prisons and Penology,
2018, 351 pages.

Dan Kaminski



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/9699>

ISSN : 1777-5272

Éditeur

Association Champ pénal / Penal field

Ce document vous est offert par Université catholique de Louvain



Référence électronique

Dan Kaminski, « Tomas Max Martin, Gilles Chantraine (Eds.), Prison Breaks. Towards a Sociology of Escape », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. XV | 2018, mis en ligne le 17 mai 2018, consulté le 24 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/9699>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2019.

© Champ pénal

Tomas Max Martin, Gilles Chantraine (Eds.), Prison Breaks. Towards a Sociology of Escape

London, Palgrave Macmillan, Palgrave Studies in Prisons and Penology,
2018, 351 pages.

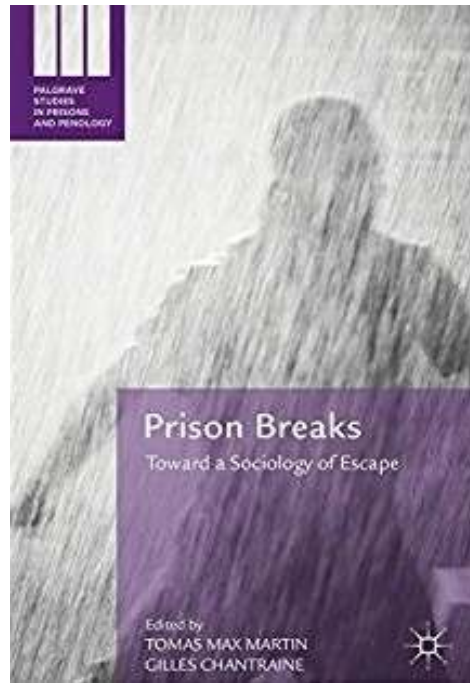
Dan Kaminski

RÉFÉRENCE

Tomas Max Martin et Gilles Chantraine (Eds.) *Prison Breaks. Towards a Sociology of Escape*,
London, Palgrave Macmillan, "Palgrave Studies in Prisons and Penology", 2018, 351 pages,
ISBN : 978-3-319-64357-1

Introduction

1 Que nous apprend l'évasion sur la vie quotidienne en prison ? Qui se fait la belle et pour quels motifs ? Comment comprendre les conditions et les effets politiques de l'évasion ? Quel visage politique donner à l'évasion dans un contexte néoconservateur ? Comment rendre compte de l'évasion depuis des dispositifs institutionnels qui n'ont pas le statut juridique de prisons ? Comment la culture populaire traite-t-elle la figure de l'évadé ? Toutes ces questions sont soustendues par le dénuement – devant l'évasion – de la bureaucratie pénitentiaire (comme la nommait Gresham Sykes) et de la souveraineté du droit étatique d'enfermer.



2 Incontestablement, le fil rouge des contributions de l'ouvrage collectif dirigé par Tomas Max Martin et Gilles Chantraine, formulé de diverses manières, consiste à faire de l'évasion « un diagnostic sur la gouvernance de la prison » (Tomas Max Martin, p. 240). Le mot d'ordre théorique soutient la vision forte selon laquelle *l'évasion fait la prison*, tout autant que les expériences carcérales, les représentations, les populations, les professions, les normes et les modalités de l'exercice du pouvoir qui sont largement documentées, surtout depuis le milieu du XX^e siècle par la sociologie pénitentiaire. À cette option théorique, s'attache le souci, poursuivi depuis longtemps par Gilles Chantraine, de *décentrer la recherche pénitentiaire du seul enfermement et de sa contribution acritique aux entreprises correctionnelles*. L'évasion est « une pratique sociale productive dont les effets sont équivoques » (Introduction, p. 7) et sa signification l'est probablement tout autant. Faire de l'évasion autre chose qu'un incident, une anecdote ou une bonne histoire, voilà le projet critique de l'ouvrage. Faire de l'évasion un objet et un analyseur sociologiques, voilà vers quoi s'orientent les propos des contributeurs, passionnants et originaux à plus d'un titre. Quelles que soient les faiblesses propres à l'exercice, le livre contribue, comme son sous-titre l'indique, à l'émergence d'une sociologie de l'évasion.

3 L'évasion ainsi que ses tentatives sont ici considérées dans le sens restrictif et strictement pénitentiaire du mot, à l'exclusion explicite de ses significations métaphoriques, comme celles que Merton ou Levinas ont popularisées chacun dans leur discipline, procédant d'un déplacement du sens étymologique (« l'action de sortir d'un lieu ») vers une représentation imagée du quotidien comme espace trop limité (« la distraction ou la libération des contraintes quotidiennes »). L'évasion, c'est donc ici la sortie non autorisée d'individus enfermés dans des prisons. Trois exceptions à cette restriction sont notables. L'une, un peu anodine, concerne une des fonctions de l'évasion pénitentiaire au cinéma ; Jamie Bennett indique que les évasions imaginaires, même fondées sur des faits réels, entretiennent une fonction d'évasion pour leurs spectateurs, et deviennent elles-mêmes les métaphores de la recherche d'issues aux expériences quotidiennes et du désir des « prisonnières et prisonniers » de nos vies que nous sommes toutes et tous. L'autre

exception, plus significative, concerne l'interprétation par Chris Garces de la vie de détenus comme vie de marronnage (voir *infra*), la détention leur imposant constamment de s'évader *intra-muros* (dans un sens, dès lors, métaphorique) de la sujétion qui est la leur. La dernière exception apparaît dans l'étude, par Gwenola Ricordeau, de la série télévisuelle *Le prisonnier*, dans laquelle le village dont le numéro 6 essaie de s'échapper rend floue la distinction entre surveillants et détenus, d'une part, et la distinction entre extérieur et intérieur, d'autre part, de telle manière que le message de la série – relatif à une évasion métaphorisée – concerne plus la question de l'humanité que celle de la prison.

- 4 L'ouvrage est par ailleurs international d'une manière rare : le Mexique, l'Inde, la Tunisie, le Sierra Leone et l'Ouganda sont conviés à l'exercice, de telle sorte que le livre s'évade lui-même des conventions géographiques classiques des ouvrages internationaux privilégiant systématiquement les ressorts territoriaux et politiques occidentaux, dans lesquels une lourde tradition de recherche s'est établie.
- 5 Enfin, chacune des contributions constitue en elle-même l'exploitation forte de recherches empiriques et théoriques, locales, ethnographiques, méthodologiquement variées, que l'on peut lire pour elles-mêmes, et ce malgré l'orientation des éditeurs et l'organisation du propos qu'ils ont retenue, en quatre parties équilibrées.
- 6 Je ne ferai pas ici une synthèse des textes rassemblés et de leur singularité. Je me focaliserai plutôt, et sans prétendre à l'exhaustivité, sur des éléments de transversalité rencontrés dans les contributions, privilégiés ou non par les éditeurs dans leur introduction et partiellement respectueux des principes d'organisation qu'ils ont choisis.

« Tout le monde aime les histoires d'évasion »

- 7 Le titre du dernier texte (Matthew Ferguson, Devon Madill, Justin Piché et Kevin Walby) fournit la clé du projet de connaissance poursuivi par l'ensemble des contributions. La connaissance sérieuse de l'évasion est rudimentaire ou significativement rabotée, même dans les lieux éducatifs, tels que les 45 musées d'histoire pénale du Canada, lieux d'enfermement désaffectés étudiés par Ferguson et ses collègues. La source de savoir est intéressante, car un musée prétend toujours à l'authenticité dans sa communication. Or la fascination, la curiosité ou l'amusement y sont privilégiés dans la présentation des sujets relatifs à l'évasion ; la communication d'idées ou d'informations objectives sur l'évasion y est rare, et lui est souvent substitué le récit plus ou moins extraordinaire, sans contextualisation ni évocation des motifs de l'évadé. Du miroitement de l'ingéniosité sans limites des détenus, aux frissons de l'évocation de l'évasion de prisonniers dangereux ou dérangés, en passant par les rires qu'occasionnent les récits, il est exceptionnel que les musées donnent à penser l'évasion comme un levier de connaissance sur la prison. Rare est donc aussi la possibilité de s'interroger comme le fait un visiteur de Kingston, après le récit non contextualisé d'un évadé qui s'est suicidé pour éviter d'être repris : « les choses devaient aller bien mal pour qu'on se tue ».
- 8 Entre l'évasion « à mort » et l'évasion pour la beauté ou la nécessité du geste (la recapture étant parfois immédiate) que la fiction même muséale nous donne à voir, l'espace de la connaissance est ouvert, mais bien peu documenté jusqu'ici.

L'évasion comme refus

- 9 Le refus de la privation de liberté qu'incarne l'évasion ne signe pas nécessairement l'acte suprême de résistance aux conditions douloureuses de l'emprisonnement. Cela peut être bien pire. Il me semble avoir repéré quatre interprétations croisant les motifs des détenus et le contexte institutionnel et culturel de la prison : l'évasion est (a) un acte de résistance, (b) une fuite de la perversion qu'elle entretient, (c) le symptôme d'un mode de vie ou (d) une brèche ouverte par la subversion interne de la prison.
- 10 L'interprétation de l'évasion comme *acte de résistance* à une condition injuste (a) fait l'objet de la contribution de Simone Santorso, qui s'appuie sur cette hypothèse pour aborder les évasions de prisons italiennes. L'évasion projetée est une manière de faire son temps en puisant, dans des ressources de compliance stratégique, la capacité de tenir ensemble un *public script* et un *hidden script* (concepts empruntés à J.C. Scott) ; elle suppose aussi le cumul d'une connaissance approfondie de la prison et d'un capital important de simulation. Cette description correspond aux ressorts essentiels des films d'évasion qu'étudie Jamie Bennett. Ces derniers illustrent l'ineffectivité des dispositifs sécuritaires des institutions carcérales en mettant en scène des héros mus par un sens de la résistance et doués du génie nécessaire pour réaliser des scénarios sophistiqués d'évasion (alors que la grande majorité des évasions réelles sont des non-retours de congé ou des opérations opportunistes sans planification, donnant d'ailleurs lieu le plus souvent à une recapture rapide).
- 11 La résistance est parfois opposée dans une sorte d'évasion déjà évoquée qui s'opère à l'intérieur de la prison, *une fuite de la perversion que sa corruption entretient* (b) : à partir de l'évasion d'El Chapo d'une prison mexicaine, Chris Garces souligne l'état de « marronnage » des détenus dans les murs d'une prison partiellement régulée par les cartels de la drogue. Le marronnage est en quelque sorte une échappée sans évasion, résultat de l'inscription de la prison dans l'entreprise narco-capitaliste ; le détenu s'y voit contraint d'échapper à une double sujétion, *intra-muros*, l'une à l'égard de la captivité imposée par l'État et l'autre à l'égard de la « capture » par les narco-capitalistes rivaux.
- 12 Andrew M. Jefferson nous offre un récit à la fois narratif et clinique dans lequel son ami John apparaît comme mû par un besoin général – interprétable comme *un mode de vie* (c) – d'échapper aux conditions qui lui sont imposées, quelles qu'elles soient. John, qui semble être le cas négatif des évadés rencontrés par Simone Santorso, ne considère pas la vie en prison comme intolérable ou sa condamnation comme injuste et son désir de s'évader, réalisé, ne relève donc pas d'un refus localisé, d'une résistance spécifique à la prison. Ce sujet subversif, prisonnier de l'évasion en quelque sorte, trouve son écho dans la prison qui, elle-même fait place à des voix *subversives* (d), ouvrant dès lors des lignes de fuite différentes de celles évoquées jusqu'ici. Mahuya Bandyopadhyay souligne ainsi que les évasions qu'elle analyse – de celle désespérée d'une détenue docile à celle mortelle d'opposants politiques – révèlent, bien plus qu'un conflit entre répression et libération, une prison divisée entre sa vocation répressive et sa productivité subversive ou dissensuelle.

Le refus de l'évasion comme acte, comme droit et comme désignation

- 13 L'évasion ne peut que se voir opposer un refus public, politique et judiciaire, quel que soit néanmoins le statut pénal de l'évasion. Mais ce refus, déjà larvé par l'héroïsme romantique que la fiction a pu créer autour de figures mythiques d'évadés, trouve des sorts différents. Outre l'ambiguïté des représentations du public à l'égard des évasions massives (partagées entre crainte sécuritaire et signal de libération) que l'on évoquera plus loin, l'ambiguïté pose ses marques aussi sur le « statut » même de l'évasion. Elle peut en effet être le ressort de criminalisation du personnel pénitentiaire (en Ouganda) ; elle peut, dans un contexte historique particulier (celui des QHS en France), être revendiquée comme un droit, sinon un devoir ; elle peut aussi être sémantiquement allégée sous le nom de « fugue » dans des dispositifs institutionnels qui, juridiquement, ne sont pas des prisons (les centres éducatifs fermés).
- 14 Rien de tel que les prisons d'Afrique subsaharienne pour révéler la multiplicité des facteurs de régulation de la prison et les coopérations nécessaires entre détenus et personnel pénitentiaire dans la production de l'ordre et de la sécurité, ainsi que dans le partage inégal des ressources rares de la survie. L'interdépendance du gardien et du prisonnier y est totale, usage de la force et familiarité se combinant dans une atmosphère qui s'apparenterait au don et au contre-don si la capitalisation des ressources rares n'était pas le vecteur fondamental des « corruptions » de la vie pénitentiaire. Dans un tel contexte, l'évasion d'une cellule d'un tribunal en Ouganda, ethnographiquement décrite par Tomas Max Martin, présente un caractère extraordinaire qui souligne profondément l'ordre coutumier des relations entre détenus et « détenants » et la réversibilité des rôles (on peut être un jour revêtu de l'uniforme kaki du surveillant et le jour suivant incarcéré), que révèle le traitement judiciaire de la possible « complicité » ou de la probable « défaillance » d'un gardien dans une évasion. La vulnérabilité des deux populations pénitentiaires est partagée, mais celles-ci ne sont pas moins rivales qu'ailleurs.
- 15 En France, la réversibilité des rôles s'est aussi manifestée à propos des quartiers de haute sécurité (QHS). Ceux-ci ont été accusés par les personnes qui s'y trouvaient enfermées, avec un succès judiciaire mitigé, mais un succès politique certain. C'est *le droit de s'évader* que Grégory Salle analyse dans un contexte historique qui, à la fin des années 1970, a permis sa reconnaissance militante, en raison de l'enfer des QHS. Des évadés d'un QHS, dispositif organisé justement pour y enfermer des « évadeurs », ont été jusqu'à plaider, sans succès judiciaire, l'excuse absolutoire pour leur tentative d'évasion. Avec le gouvernement de gauche, en 1982, les QHS sont abolis. On lira sous peu les ambiguïtés politiques des évasions de masse, mais Grégory Salle en souligne une autre : si, à la fin des années 1970, on a pu plaider que l'évasion était un droit, c'était dans un contexte dans lequel l'échec de la prison a pu être visibilisé de façon radicale. Aujourd'hui, le « procès » de la prison sous l'angle d'un droit de s'évader n'est plus possible, parce que les droits des détenus sont détachés d'une lecture révolutionnaire de leur position.
- 16 En France encore, le refus de l'évasion constitue dans un nouveau contexte *une opération sémantique*. Le statut juridique des centres éducatifs fermés, analysés par Nicolas Sallée, ne permet pas qu'une sortie non autorisée d'un jeune qui y est placé à la suite d'une ordonnance soit qualifiée d'évasion. La fugue est l'euphémisation éducative d'une sortie

qui, médiatiquement, sera dramatisée. Les éducateurs, qui se conçoivent comme les « murs humains » d'une institution à l'architecture la plus ouverte possible, redéfinissent l'enfermement légal comme opération symbolique, qui doit néanmoins être internalisée par les jeunes, sans quoi c'est la prison qui les attend. La mystification du langage s'associe donc à la criminalisation d'une évasion non nommée comme telle.

Les ambiguïtés politiques des évasions de masse

- 17 Dans sa contribution, Grégory Salle souligne que la prévention de l'évasion est la raison d'être de la prison et que l'évasion constitue donc son échec par excellence. L'ouvrage fait une large place à la puissance spécifique de ce constat dans le cas des évasions de masse, très différentes des occurrences de « belle » individuelle.
- 18 Simone Santorso indique, au regard de cette différence, que l'individualisation de l'exécution de la peine a détruit l'intérêt collectif des détenus. L'individualisme de l'évasion est encore renforcé par sa représentation populaire : Gwenola Ricordeau montre comment les séries (*Prison Break* et *Le prisonnier*) font de l'évadé une figure iconique et le présentent comme un individu isolé, obsédé par l'évasion qu'il tente seul contre tous.
- 19 L'intérêt collectif ou le mouvement collectif se manifestent néanmoins dans certaines occasions, les évasions de masse étant toujours, et de façon manifestement plus « politique », le signal des faiblesses de l'État, soit au regard de sa prétention à être fort contre un ennemi nombreux, soit au regard de sa dislocation sous l'effet d'une crise politique majeure. Dans les régimes qui n'hésitent pas à emprisonner leurs opposants politiques violents et non violents ou dans les régimes en transition révolutionnaire, les évasions collectives font l'objet d'une représentation ambiguë, quant aux évadés mais aussi au régime, partagée entre espoir et crainte, également entre transformation et inertie (ces termes opposés sont ceux de Yasmine Bouagga).
- 20 Les évasions de militants d'un mouvement « terroriste » du nord de l'Inde (les Naxalites), étudiées par Atreyee Sen, procèdent du premier diagnostic (affaiblissement d'un État prétendument fort) et se caractérisent autant par l'invasion de la prison que par son extraction. Elles constituent de véritables épreuves de force mettant en évidence la fragilité de l'État, favorisant des attitudes de dérision et d'humour ainsi que l'idéalisation du courage des évadés, devenus héros politiques. L'héroïsme mythologique de l'évasion de l'homme seul contre tous prend une couleur politique dans ce contexte collectif, et l'analyse des conditions et des effets des évasions devient une analyse des faiblesses du régime politique, au-delà de celles du régime pénitentiaire. En recevant la sympathie du public et par leur action, les Naxalites rivalisent avec l'État dans son monopole de l'arrestation et de l'incarcération.
- 21 Le second diagnostic (affaiblissement d'un État sous l'effet d'une crise politique majeure) est illustré par Yasmine Bouagga, analysant les évasions des prisons tunisiennes dans la foulée du Printemps arabe. Quand le tiers de la population pénitentiaire s'évade, la prison reste évidemment le symbole d'un État oppresseur, mais la sécurité s'en trouve néanmoins ébranlée. Comme l'écrit l'auteure, l'évasion révolutionnaire est l'occasion pour un État en transition de redéfinir, d'une part, son rapport à la tension entre démocratie et autoritarisme, compte tenu des résonances entre les conditions de vie du peuple et les conditions de détention et, d'autre part, de prouver sa capacité à restaurer et à maintenir l'ordre.

- 22 Le titre du livre d'Eviatar Zerubavel – *The Elephant in the Room : Silence and Denial in Everyday Life* – trouve une saveur particulière dans son application aux cas dans lesquels – cas suivis du silence de la recherche – l'éléphant a quitté la pièce sans autorisation. Tant que le détenu est dans sa cellule, cette situation est l'occasion de dénis politiques et sociaux sur ce qu'est la privation de liberté. Quand le détenu a, subrepticement ou non, quitté sa cellule, cette évasion fait plutôt l'objet d'un déni scientifique, transgressé par *Prison Breaks*.
- 23 *Vers une sociologie de l'évasion ?* On est en droit de l'espérer à la lecture stimulante de ce livre.
-

AUTEUR

DAN KAMINSKI

UCL, Ecole de criminologie, place Montesquieu, 2, 1348 Louvain-la-Neuve (Belgique). Contact : dan.kaminski@uclouvain.be